

ARRETE n°2021- 044 /MS/CAB portant
nomination d'un Directeur de service au
Centre hospitalier universitaire de
Bogodogo. *Visa CF N° 00455*

LE MINISTRE DE LA SANTE

- Vu la Constitution ; ✓
- Vu le décret n°2021-0001/PRES du 05 janvier 2021 portant nomination du Premier Ministre ; ✓
- Vu le décret n°2021-0002/PRES/PM du 10 janvier 2021 portant composition du Gouvernement du Burkina Faso ; ✓
- Vu le décret n°2021-023/PRES/PM/SGG-CM du 1er février 2021 portant attributions des membres du Gouvernement ; ✓
- Vu le décret n°2018-0093/PRES/PM/MS du 15 février 2018 portant organisation du Ministère de la santé ; ✓
- Vu la loi n°034-98/AN du 18 mai 1998 portant loi hospitalière ; ✓
- Vu la loi n°057-2017/AN du 19 décembre 2017 portant statut de la fonction publique hospitalière ; ✓
- Vu la loi n°010-2013/AN du 30 avril 2013 portant règles de création des catégories d'établissements publics ; ✓
- Vu le décret 2014-615/PRES/PM/MEF du 24 juillet 2014 portant statut général des Etablissements publics de santé (EPS) ; ✓
- Vu le décret n°2015-1624/PRES-TRANS/PM/MS/MESS/MEF du 28 décembre 2015 portant approbation des statuts particuliers des Centres hospitaliers universitaires ; ✓
- Vu le décret n°2016-1058/PRES/PM/MINEFID/MS du 14 novembre 2016 portant création de l'Hôpital de district de Bogodogo (HDB) ; ✓
- Vu le décret n°2016-1196/PRES/PM/MS/MERS/MINEFID du 30 décembre 2016 portant approbation des statuts particuliers de l'Hôpital de district de Bogodogo (HDB) ; ✓
- Vu l'arrêté n°2017-449/MS/CAB du 17 juillet 2017 portant organisation et fonctionnement de l'Hôpital de district de Bogodogo (HDB) ; ✓
- Vu le Décret n°2019-0315/PRES/PM/MS/MERS/MINEFID du 18 avril 2019 portant changement de dénomination de l'Hôpital de district de Bogodogo en Centre hospitalier universitaire de Bogodogo. ✓
- Vu le Décret n°2016-1130/PRES/PM/MS du 06 décembre 2016 portant nomination d'un Directeur général à l'hôpital du district de Bogodogo ; ✓

Sur proposition de la Directrice générale du Centre hospitalier universitaire de Bogodogo (CHU-B). ✓

ARRETE

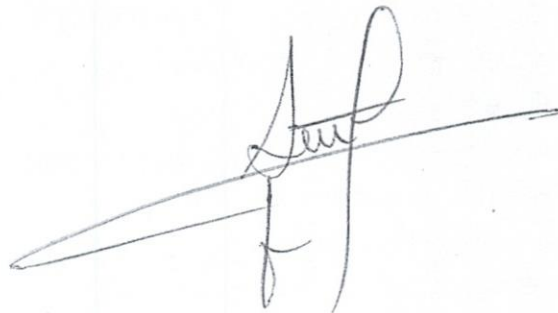
Article 1 : Monsieur **SEREME Moustapha**, Officier, Médecin spécialiste en Oto-Rhino-Laryngologie et Chirurgie Cervico-Faciale, est nommé Directeur des Services Médicaux et Techniques (DMST). —

Article 2 : Le Secrétaire général du Ministère de la santé et la Directrice générale du Centre hospitalier universitaire de Bogodogo sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté qui prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé et il sera enregistré et publié partout où besoin sera. ✓

Fait à Ouagadougou, le 09 MARS 2021

Ampliations :

- PCA/CHU-B.....1
- DG/CHU-B1
- Dossier individuel..5
- Intéressés5
- Archives /chrono....1



Pr Charlemagne Marie Ragnag-Néwendé OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon